

INTERSYNDICALE COLIGNY



Même votée une loi inique peut-être abrogée !
C'est dans la rue que nous obtiendrons satisfaction.
Même en congé, jeudi j'y serai !

AG Intersyndicale RDV jeudi 9H30 parking visiteurs Cité Coligny

Puis départ pour rejoindre les cheminots

Communiqué CGT, CFDT, F.O, CFTC, FSU, SOLIDAIRES, UNSA, CALO, C.G.T Jeunes, UNEF du LOIRET, UNL, SUD Etudiants, SUD Lycéens,

Les organisations syndicales appellent leurs organisations à poursuivre leurs mobilisations afin de rassembler le plus grand nombre et d'amplifier le soutien de l'opinion publique. Elles appellent leurs organisations dans les territoires, les entreprises, les administrations à poursuivre les initiatives unitaires. Elles veilleront au respect des biens et des personnes.

Le gouvernement porte la responsabilité pleine et entière de la poursuite de la mobilisation compte tenu de son attitude intransigeante, de son absence d'écoute et de ses provocations à répétition. Il ne peut pas répondre à la situation actuelle par le déni et la répression.

La participation des salariés aux journées nationales d'actions interprofessionnelles unitaires des samedi 16 et mardi 19 octobre se renforce et rencontre un très large soutien populaire.

La multiplication des actions dans les entreprises des secteurs privés et publics témoigne de la détermination des salariés dans une dynamique de mobilisation sans équivalent depuis de très nombreuses années.

Les organisations syndicales constatent la forte implication des lycéens et étudiants dans ce mouvement social intergénérationnel exceptionnel. Les jeunes ont bien compris tout le sens de cette réforme pour leur avenir, tant en matière de retraite bien sûr, qu'au niveau de leurs futurs emplois.

L'intervention des salariés actifs ou privés d'emploi, des retraités et des jeunes, dans l'unité d'action, par sa puissance et sa détermination confère à l'ensemble du syndicalisme des responsabilités inédites.

Dans le pays et sur les lieux de travail, les assemblées générales doivent se mettre en place pour que les salariés puissent décider démocratiquement des formes d'actions diverses et mettre en débat la grève reconductible partout où cela est possible.

Face aux mépris du gouvernement et des parlementaires qui utilisent la répression contre le droit de grève, les organisations syndicales du Loiret appellent à multiplier et soutenir les initiatives revendicatives dans les entreprises et les localités.

Les organisations syndicales du Loiret réitèrent leur ferme opposition à ce projet de loi sur les retraites car il ne pérennise pas et n'améliore pas notre système par répartition. Le vote de la loi au Sénat ne fera que renforcer la contestation des salariés. C'est pourquoi elles décident de 2 nouvelles journées de mobilisation :

le JEUDI 28 OCTOBRE 2010 10H30

Journée nationale interprofessionnelle de grèves et de manifestations

ORLEANS Pl du Martroi **MONTARGIS** Pl du Pâtis **GIEN** Pl de la Victoire

le SAMEDI 06 NOVEMBRE 2010 14H30

Journée nationale de mobilisation et de manifestations

ORLEANS Pl du Martroi **MONTARGIS** Pl du Pâtis **GIEN** Pl de la Victoire